

# MASTER 2 PROFESSIONNEL EDUCATION ET FORMATION – PARCOURS PROFESSIONNEL : PILOTAGE ET ÉVALUATION DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Résumé de la formation

**Type de diplôme** : MASTER 1 et 2

**Domaine ministériel** : Sciences humaines et sociales

## Présentation

Les enseignements sont adossés aux savoirs scientifiques issus de la recherche (marché du travail, économie, sociologie, éducation et développement, comparaison des systèmes éducatifs...), aux méthodes d'analyse de données (statistiques, analyse sectorielle, planification, analyse coût-avantage...) et aux techniques de management (communication, langues, gestion de projet, pilotage des établissements...). Centré sur des problématiques propres à la France, ce master élargit la réflexion aux pays en voie de développement dans certains enseignements (planification, analyse sectorielle, éducation et développement, comparaisons internationales...).

## Objectifs

L'objectif du master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » est de préparer aux métiers de l'évaluation et du pilotage des politiques éducatives.

Le master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » vise plus spécifiquement l'acquisition de compétences en lien avec les métiers de responsable de service, de responsable de projet, de chargé(e) de mission ou d'expert(e) intervenant sur des questions liées à l'évaluation et au pilotage de programmes éducatifs ou de réformes éducatives, au développement de l'action éducative et aux politiques de scolarisation, à la planification et la prospective... au sein de structures publiques, privées ou associatives, régionales, nationales ou internationales concernées par

## Plus d'infos

**Crédits ECTS** : 60

**Durée** : 1 an avec possibilité d'étalement

**Niveau d'étude** : bac+5 et au-delà

**Public concerné**


- \* Formation initiale
- \* Formation continue

**Nature de la formation** :  
Diplôme

**Langue d'enseignement** :  
Français

**Stage** : Obligatoire

## En savoir plus

Consulter notre site pour plus d'informations 

les politiques éducatives, ainsi que des bureaux d'études et d'expertise.

## Savoir faire et compétences

- \* **Problématiser** : synthétiser les informations apportées par des sources scientifiques et professionnelles en présentant les concepts, notions et références théoriques, les connaissances établies sur le sujet et les différents points de vue pour démontrer une compréhension d'une situation-problème, organiser sa réflexion autour d'un cadre d'analyse, formaliser une problématique en lien avec la situation. Situer le contexte économique, social et international dans lequel s'inscrit une politique éducative et identifier les enjeux de l'évaluation des systèmes éducatifs et des comparaisons internationales.
- \* **Évaluer** : exploiter des informations quantitatives dans une analyse stratégique de l'existant, mesurer et analyser les effets des actions entreprises et anticiper les évolutions possibles : tableaux de bord, indicateurs, outils de pilotage, bases de données... Évaluer les résultats d'une politique éducative, une structure ou un dispositif pour définir les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces
- \* **Piloter** : orienter et ajuster une politique en fonction des analyses effectuées ou du suivi des indicateurs, proposer une vision prospective, définir une stratégie au regard des analyses d'efficacité internes/externes et présenter les conditions de sa mise en œuvre. Analyser l'efficacité interne et externe d'une politique éducative, proposer des scénarii en estimant les conséquences sur les résultats pour identifier des axes stratégiques, fixer des priorités dans l'évolution des politiques éducatives au regard des coûts et des financements, planifier et proposer une vision prospective des enjeux en éducation pour un pays.
- \* **Développer** : communiquer les résultats d'une expertise et aider à la mise en œuvre des préconisations en programmant les étapes de réalisation, en définissant les budgets, en mobilisant les acteurs et les partenaires.

## Informations supplémentaires

Les procédures d'inscription sont mises en ligne **en juillet**, sur le site de l' [EAD](#).

## Contenu de la formation

Chaque année de formation s'articule sur 5 unités d'enseignements (UE) créditées chacune d'ECTS.

[Descriptif des enseignements](#)

### Ressources pédagogiques

Les ressources éducatives peuvent être consultées sur un document en format PDF téléchargé ou/et sur support papier après envoi postal mensuel. Elles sont mises à disposition selon un calendrier sur sept mois d'octobre à avril.

[Consulter le calendrier](#)

### Devoirs corrigés

Il est proposé, de manière obligatoire ou facultative, des devoirs à remettre pour correction. Ils permettent de disposer d'une évaluation formative, de situer son niveau et constituent un entraînement privilégié à l'examen.

### Plate-forme éducative

La plupart des échanges requièrent l'utilisation de la plate-forme éducative de l'Université de Bourgogne PLUBEL. Outre l'accès aux ressources éducatives, elle permet :

- \* d'échanger avec les enseignants et les autres participants (messagerie, forums, liste de discussion, chat en ligne..) ;
- \* de déposer des devoirs (obligatoires ou facultatifs) en ligne ;
- \* de disposer d'un suivi pédagogique et, éventuellement d'un tutorat, individualisés.

Les codes d'accès à la plateforme sont communiqués à l'inscription. Pour la présentation de la plateforme PLUBEL et de ses fonctionnalités, un tutoriel et un guide d'utilisation peuvent être consultés sur la plateforme.

## Regroupements

Pour rencontrer les enseignants sont organisées des journées de regroupement sur Dijon.

## Contrôle des connaissances

### Calendrier des examens :

- 1<sup>ère</sup> session : 11 au 15 mai 2020
- 2<sup>ème</sup> session : 31 août au 4 septembre 2020

### Le mémoire doit être remis en première session.

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

- \* **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- \* **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre

chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### **Précisions :**

Les enseignements assurés ont une forte vocation professionnelle. Leur suivi est obligatoire. Des aménagements peuvent être organisés pour les étudiants salariés. Le module « stage en entreprise » ne peut donner lieu à des épreuves de rattrapage. Dans le cadre de l'EAD, la formation étant modulaire, elle peut se répartir pour les étudiants salariés sur 2 années.

Dans la perspective d'un tel aménagement, un parcours obligatoire a été défini de la façon suivante :

- 1<sup>ère</sup> année : UE1 et UE2
- 2<sup>ème</sup> année : UE3, UE4, UE5

A noter que, pour les étudiants en formation continue, leur lieu d'exercice professionnel peut servir (s'ils le souhaitent et sous réserve d'un ensemble d'activités suffisamment riches et diversifiées au regard des attentes du référentiel) d'un « équivalent stage » et ainsi, de support pour leur mémoire professionnel.

Les épreuves écrites se déroulent :

- \* pour les étudiants résidant en métropole ou dans un pays étranger limitrophe à DIJON ;
- \* pour les étudiants résidant à l'étranger dans leur pays de résidence (un forfait, non remboursable, de 60 euros par session sera joint à la demande d'ouverture d'un centre);
- \* pour les étudiants incarcérés sur leur lieu de détention.

## **Stages**

## 16MSE506

Le stage d'une durée importante au sein d'organismes et d'institutions nationales et internationales est le moment privilégié pour la mise en œuvre des savoirs acquis en formation. Le stage se conclut par la remise d'un mémoire dont la finalité est d'apprécier la capacité de l'étudiant à valoriser des savoirs universitaires (définition du champ théorique, choix des concepts, utilisation des enseignements, méthodologie, bibliographie) au travers d'une réflexion professionnelle (recueil de données, analyses, préconisations, recul critique, interprétations personnelles, distanciation...).

## Conditions d'accès

### # De plein droit :

- L'admission dans ce master 2 est possible aux étudiants ayant validé leur master 1 dans les parcours de la mention Sciences de l'éducation de l'université de Bourgogne ainsi qu'aux étudiants d'autres cursus des sciences humaines formés aux politiques éducatives et aux statistiques et sur dossier de candidature.

### # Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- S'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

## Droits de scolarité

**Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : 91 €**

**Inscription administrative à l'Université**(en vue de l'obtention d'un diplôme) :

243 € si vous avez une couverture sociale.

**Inscription pédagogique à l'EAD 2019-2020 :**

Par enseignement 32 € (téléchargement) ou 48 € (téléchargement et photocopies) + 48 € de frais postaux pour



les résidents Europe (sauf exceptions) et 66 € dans les autres pays.

Les prix incluent :

- \* la fourniture de supports pédagogiques par téléchargement ou photocopiés adressés par voie postale ;
- \* un accès annuel à la plateforme pédagogique ;
- \* un accès aux annales de l'année précédente (papier) ou de plusieurs années (en CD-Rom) ;
- \* la correction de devoirs obligatoires et un tutorat éventuel.

Ouverture d'un centre d'examens à l'étranger : 60 € par session.

## Public cible

L'Enseignement A Distance (EAD) s'adresse aux personnes ne pouvant avoir recours à la formation en présentiel :

- \* Étudiant salarié (au moins 8 ou 10h/semaine)
- \* Demandeur d'emploi
- \* Salarié ou agent de la fonction publique
- \* Chargé de famille
- \* Sportif de haut niveau
- \* Personne en situation de handicap
- \* Personne résidant à l'étranger
- \* Personne incarcérée...

A l'inscription, il est demandé de produire les pièces justifiant des motifs d'empêchement dans le suivi de la même formation organisée en présentiel. Sous conditions, les actifs peuvent bénéficier de prises en charge et relever de la formation continue.

## Poursuite d'études

La poursuite d'études n'est pas prévue. Cependant, à titre exceptionnel, une inscription en thèse peut être envisagée sur autorisation du Conseil Scientifique, pour des étudiants ayant manifesté des compétences et aptitudes à la recherche. Le suivi et la validation de matières proposées en UE fondamentales sont susceptibles de faciliter une réorientation de ce type.

## Insertion professionnelle

Le Master 2 « Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs » (PESE) forme des responsables de l'éducation nationale, d'ONG ou d'organismes de recherche, d'expertise et d'évaluation à l'analyse et au management de politiques éducatives. Historiquement investi dans une réflexion en lien avec les pays en voie de développement, ce master 2 PESE accueille, de ce fait, régulièrement des cadres des ministères étrangers ayant suivi en amont le Programme de Formation Approfondie en planification et gestion de l'éducation (PFA) à l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPÉ - Unesco). Considérant l'ancienneté professionnelle des sortants et la qualité de la formation PFA, la convention avec l'UNESCO établit une reconnaissance partielle des acquis d'expérience.

Même si la poursuite d'études n'est pas prévue pour ce master 2, certains étudiants ayant manifesté des compétences et des aptitudes à la recherche peuvent envisager une inscription en thèse. L'existence d'un tronc commun avec le master ESE (Expertise Sociologique et Économique en éducation) est susceptible de faciliter une réorientation de ce type.

Métiers visés :

K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 - Études et perspectives socio-économiques

K2103 - Direction d'établissement et d'enseignement

K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société

## Composante

Dijon : Université de Bourgogne

### Lieu(x) de la formation

Dijon



## Contact(s) administratif(s)

Scolarité ESPE EAD  
scoeduc.ead@espe.u-bourgogne.fr  
4, Boulevard Gabriel  
BP 17270  
21072 Dijon cedex